

6es Rencontres FORMIST, 15 juin 2006 : Exploitation et usages de l'information par les étudiants avancés

---

## Outils anti-plagiat

DE DARAN, Henriette  
Élève-conservateur DCB15 à l'enssib

DE DARAN, Henriette. Outils anti-plagiat. In *6es Rencontres FORMIST : Exploitation et usages de l'information par les étudiants avancés, l'enssib à Villeurbanne, 15 juin 2006* [en ligne]. Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1668>>

Ce document est « **tous droits réservés** ». Il est protégé par le droit d'auteur et le code de la propriété intellectuelle. Il est strictement interdit de le reproduire, dans sa forme ou son contenu, totalement ou partiellement, sans un accord écrit de son auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

## Outils anti-plagiat

Avec la participation d'Henriette de Daran, alors élève-conservateur DCB15 à l'enssib puis conservatrice à l'université Paul Sabatier Toulouse 3, services aux lecteurs

Avec la facilité de la recherche d'information sur le web, le copier-coller est un usage qui se généralise. Une enquête française, commanditée par *Six degrés* et le *Sphinx* en février 2006, « les usages d'Internet dans l'enseignement supérieur de la documentation au plagiat... », avance que 3 étudiants sur 4 (77 %) déclarent avoir recours au « copier-coller » à des degrés divers. Parmi ces étudiants, 55 % disent l'utiliser rarement, et 21 % reconnaissent le faire souvent ou très souvent. Par contre ce sont bien 3 travaux sur 4 qui contiennent au moins un passage « copié-collé ».

Or, si les études universitaires font appel à la connaissance de textes et de théorie scientifiques, elles valident un travail original réalisé à partir de ces références, qui doivent être utilisées et citées de manière adéquate, sous peine de plagiat, c'est-à-dire d'appropriation abusive des idées ou des textes d'un autre. L'auteur d'un document, qu'il s'agisse d'un exposé, d'un mémoire ou d'un ouvrage, doit ainsi citer ses sources de manière précise, qu'il reprenne une phrase ou qu'il s'appuie sur une idée.

La notion de plagiat se développe depuis peu dans le contexte français, alors qu'elle fait l'objet de formations depuis longtemps dans d'autres pays. Elle concerne aussi bien la création littéraire que le domaine scientifique. Si le plagiat n'a pas attendu Internet pour exister, il est cependant facilité par le web. Mais sa reconnaissance en est aussi rendue plus aisée.

Les outils anti-plagiat vont ainsi permettre, par recoupement avec des données et des textes existants, de vérifier si l'étudiant ou l'auteur d'un document a fait preuve d'une création originale ou s'est contenté de recopier les données tirées d'un document parfois confidentiel (mémoire d'étudiants peu visible...).

Des astuces et des outils permettent de vérifier plus ou moins facilement si un texte fait l'objet de plagiat. L'enseignant peut alors sanctionner l'étudiant, sous réserve que celui-ci ait été clairement informé de ce qu'est le plagiat et des risques qu'il court, bien sûr.

Le plagiat est souvent lié à une paresse de l'étudiant, qui s'est contenté de copier sur le web des informations, sans les citer ni les retravailler. L'enseignant, souvent alerté par des ruptures de styles dans le texte, peut alors reprendre juste un extrait suspect, bien choisi et suffisamment long, et le copier, entre guillemets, sur Google ou tout autre moteur permettant une recherche par

expression exacte. En utilisant en fait les mêmes outils que l'étudiant, il trouvera alors facilement si le texte est tiré d'un site Internet,

Mais des outils spécifiques permettent d'aller jusqu'à déterminer le taux de plagiat d'un document et ses sources. Ces outils confrontent le texte fourni (le document doit être en général fourni sous forme de fichier) à des bases de données variées : données disponibles sur Internet, bases de données commerciales ou/et propriétaires, souvent constituées par les documents ayant eux-mêmes été soumis à inspection.

Il conviendra donc d'examiner avec soin le corpus sur lequel se base le diagnostic de plagiat, car les ressources francophones ne sont pas les plus présentes sur le web. L'efficacité de ces outils est bien évidemment dépendante de la disponibilité des travaux étudiants sur le web.

L'analyse peut se réaliser en direct, par un formulaire web permettant de joindre le fichier à examiner. Elle peut aussi nécessiter de demander aux étudiants d'envoyer directement leurs documents à l'adresse mail de l'enseignant fournie par le prestataire de service, celui-ci transmettant à la volée à l'enseignant document et analyse. Les parties plagiées sont alors mises en évidence, selon des algorithmes spécifiques. Le taux de plagiat peut même être fourni.

La version gratuite de Copyscape <<http://www.copyscape.com>> permet une vérification simple et rapide de l'existence du plagiat d'une page web. Mais l'analyse ne porte pas sur des fichiers (travaux d'étudiants), et la base de comparaison reste floue.

Les outils payants sont bien sûr plus efficaces. TurnItIn <<http://turnitin.com/>> est le plus répandu au niveau international. Urkund <<http://www.orkund.com/fr>> est plus européen (Europe du Nord essentiellement). L'analyse, qui se fait par mail, porte sur les données disponibles sur Internet, des ressources scientifiques payantes (comme proquest) et leur propre corpus de documents d'étudiants. EVE plagiarism detection system est une autre solution à regarder de près <<http://www.canexus.com/eve/index.shtml>>. Enfin, Compilatio <<http://www.compilatio.net/>>, solution française, permet une analyse en ligne.

Plus que l'usage de ces outils anti-plagiats, il convient surtout de bien informer les étudiants de la nécessité d'un travail intellectuel honnête respectant le droit d'auteurs.

BÉLANGER J. *Lutte contre le plagiat.*

<<http://www.er.uqam.ca/nobel/r30034/plagiat.html>>.

*Internet permet-il de détecter les cas de plagiat par Internet ?*

<[http://teca.unige.ch/themes/FAQ-FL/originality-report/originality\\_results.html](http://teca.unige.ch/themes/FAQ-FL/originality-report/originality_results.html)>.

*Internet : fraude et déontologie selon les enseignants universitaires*

<<http://responsable.unige.ch/>>.

*Brochure « Attention au plagiat »*

<<http://www.uottawa.ca/plagiat.pdf>>.

*Les usages d'Internet dans l'enseignement supérieur de la documentation au plagiat...*

<<http://www.compilatio.net/enquete.php>>.

*Éviter le plagiat Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles*

<<http://www.bib.ulb.ac.be/fr/aide/eviter-le-plagiat/index.html>>.